

CLASSIC MID-AMATEURS PACA

18 et 19 octobre 2025
GOLF DE MIRAMAS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs né(e)s **avant le 17 octobre 2000**, licencié(e)s dans une Fédération.

Dames : index inférieur à 24,4 Messieurs : index inférieur à 21,4

Le champ des joueurs sera limité à 96 joueurs dont 21 Dames et 6 WC.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous Stroke Play (18 trous par jour).

Marques de départs : Dames : repères **bleus**

Messieurs : repères **blancs**

Départs du 1^{er} tour : selon recommandations fédérales (par bloc). Départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Pas de groupes mixtes.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place sur les trous 1 et 2.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront en ligne via ce lien : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1847> **avant le vendredi 3 octobre 2025.**

Droits d'engagement : **90€**

Ces droits comprennent le green fee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du golf).

Tout joueur déclarant forfait 72h avant le début de l'épreuve reste redevable des droits d'engagement.

PRIX

Souvenirs aux vainqueurs.

Prix : 3 Brut Dames et 3 Brut Messieurs.

ARBITRES

Chef Arbitre : Agnès BONNOME PELLEGRIN

Arbitre : Sylvie BOULET-CAPRON